

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Cpté n° 97.109

L'An mil neuf cent quatre vingt dix sept le 20 Novembre à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

DATE DE CONVOCATION

12 Novembre 1997

DATE D'AFFICHAGE

12 Novembre 1997

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. GAVEN, BOISNARD et CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, DONZIER, Mlle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN, MM. MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SABATHIER et SIMONNET, Conseillers,

ETAIT REPRESENTE :

Monsieur MALBOIS par Madame GEOFFROY
Monsieur BOURGEOIS par Monsieur QUENTIN
Monsieur MERLE par Monsieur CAMPAGNE

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 30
Nombre de Votants : 33

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Attributions de subventions - Associations sportives

VOTE : UNANIMITE

La Commission des Sports, lors de sa séance du Mercredi 12 Novembre 1997, a proposé d'accorder des subventions ordinaires et exceptionnelles à diverses associations, afin de solder le crédit réservé "Sport 1997" de 60.500 F.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver cette proposition.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- OUI L'exposé du Rapporteur,
- VU L'Avis de la Commission des Sports,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'attribuer les subventions suivantes :

I - SUBVENTIONS ORDINAIRES

- | | |
|--|------------|
| - ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE MIXTE DE ROYAN | 4 500,00 F |
| - ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE H.DUNANT | 3 500,00 F |
| - ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE ZOLA | 3 000,00 F |
| - ASSOCIATION SPORTIVE LEP PIERRE & MARIE CURIE | 2 000,00 F |
| - FOYER SOCIO EDUCATIF LEP CHAMPLAIN | 2 000,00 F |
| - ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE ECOLE
ELEMENTAIRE MAINE GEOFFROY | 2 500,00 F |
| - USEP L'YEUSE PRIMAIRE | 2 500,00 F |
| - COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE LA CLAIRIERE
PRIMAIRE | 2 500,00 F |
| - ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE STE MARIE | 2 500,00 F |

II - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

- | | |
|--|------------|
| - ROC RUGBY
(ACCUEIL EQUIPE NOUVELLE ZELANDE JUNIORS) | 4 000,00 F |
| - ROC RUGBY (RESULTATS 1997 SENIORS) | 9 000,00 F |
| - ENTENTE SPORTIVE DES HANDICAPES PHYSIQUES | 2 500,00 F |

D'AUNIS-SAINTONGE (E.S.H.P.A.S.)
(16EME CHAMPIONNAT DE FRANCE
DE TENNIS HANDISPORT)

- RAQUETTES CLUB COTE DE BEAUTE (ECLAIRAGE BULLE) 5 000,00 F
 - A.S.P.T.T - VOILE 2 000,00 F
(SOUTIEN AU SECTEUR "COMPETITION JEUNES")
 - A.S.P.T.T.- VOILE 1 000,00 F
(PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT D'EUROPE
OPTIMIST 1997 en SLOVENIE - MELLE SUIRE)
 - A.S.P.T.T.- VOILE 2 000,00 F
(PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT D'EUROPE
DU MONDE "MOTH EUROPE" 1997
à SAN FRANCISCO - MR LABORDE)
 - ROC OMNISPORTS 10 000,00 F
(SOMME REPARTIE SUR DIVERSES SECTIONS)
- D'imputer la dépense correspondante à l'Article 65748-2512 (Crédit
Réservé Sports) du Budget de l'exercice 1997.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 26 Novembre 1997
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS